



PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 AVRIL 2026 A 20H00 EN MAIRIE

Date de convocation 07/04/2026

Etaient présents : BARREAUD Christian, BERTRAND Endy, BIZON Patrice, CADORET Nadia, GARRO Adeline, GILBERT Philippe, GONIDEC Christy, GONNORD Raphaël, GUIMBRETIERE Sylvain, JADEAU Valérie, JOSEPH Armelle, METAIS Pascale, MILLET Evelyne, PERRAULT Christophe, PICHON Daniel, PIVETEAU Guillaume, POIRON Bruno, REMIGEREAU Elodie, ROUX Jean-François, SOULARD Bérangère, SUPIOT Marie-Thérèse, TUFFEREAU Etienne, VALLET Claire, Conseillers Municipaux

Absents représentés : BOUSSEAU Vincent conseiller municipal ayant donné procuration à BERTRAND Endy adjoint
FORGET-GAGEOT Florence conseiller municipal ayant donné procuration à ROUX Jean-François conseiller municipal

Absents excusés : DUVAL Aurélie, MAUDET Ninon

Absents : /

Nbre de conseillers en exercice : 27

Présents : 23

Procurations : 2

Excusés : 2

Absent :

Votants : 25

La majorité des membres du Conseil Municipal en exercice étant présente, le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance : JADEAU Valérie

- Le Procès-Verbal du Conseil Municipal de la séance du 30 mars 2026 est approuvé
avec 24 voix POUR et 3 voix CONTRE avec les observations suivantes :

2 observations de M. JF Roux :

- Le précédent PV voté à l'unanimité alors qu'il y a eu des abstentions (3 abstentions) – rectification à faire
- JF Roux n'apparaît pas dans la commission bâtiment alors qu'il avait demandé à en faire partie / à rectifier

ORDRE DU JOUR

I DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DE CERTAINES DE CES ATTRIBUTIONS

1. Déclarations d'Intention d'Aliéner

II FINANCES

1. Approbation du CFU (Compte Financier Unique) 2025
2. Affectation des résultats sur le BP 2026
3. Débat d'Orientations Budgétaires 2026

III ENFANCE JEUNESSE

1. Projet de séjour au Futuroscope

IV QUESTIONS DIVERSES

I DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DE CERTAINES DE CES ATTRIBUTIONS

1. Déclarations d'Intention d'Aliéner

Non exercice du Droit de Préemption pour :

- Bâti sur terrain propre – 5 Impasse Abbé Brin – 477 m2
- Terrain non bâti – route de la Gare – parcelles concernées : C 809 (13 m2) et C 1058 (36m2)
- Terrain non bâti – route de la Gare – C1060 (division de la parcelle initiale cadastre C 306)
- Bâti sur terrain propre – Route de la Gare – C1059 (division de la parcelle initiale cadastre C 306)
- Bâti sur terrain propre– 7 rue de la Jouvence –AI 16
- Bâti sur terrain propre– 82 rue du Calvaire –AE 303

II FINANCES

1. Approbation du CFU (Compte Financier Unique) 2025

Pour rappel le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

La clôture des comptes 2025 est présentée et des explications sont portées en séance.

Les résultats à la clôture de l'exercice ainsi que les propositions d'affectation des résultats sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRINCIPAL 2025	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RAR	TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE	3 113 608,38	1 852 864,04	526 774,59	5 493 247,01
RECETTES DE L'EXERCICE	3 970 189,10	1 282 752,38	412 286,36	5 665 227,84
RESULTAT DE L'EXERCICE	856 580,72	-	570 111,66	- 114 488,23
RESULTAT ANTERIEUR				
REPORTE		2 845 730,68		2 845 730,68
RESULTAT GLOBAL	856 580,72	2 275 619,02	- 114 488,23	3 017 711,51

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA MONTAGNE

BUDGET LA MONTAGNE 2025	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE	560 842,04	270 627,74	831 469,78
RECETTES DE L'EXERCICE	808 429,86	530 085,11	1 338 514,97
RESULTAT DE L'EXERCICE	247 587,82	259 457,37	507 045,19
RESULTAT ANTERIEUR			
REPORTE	13 651,04	- 530 085,59	- 516 434,55
RESULTAT GLOBAL	261 238,86	- 270 628,22	- 9 389,36

BUDGET ANNEXE DENTS CREUSES

BUDGET DENTS CREUSES 2025	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE	105 781,48	16 734,37	122 515,85
RECETTES DE L'EXERCICE	133 801,04	56 527,76	190 328,80
RESULTAT DE L'EXERCICE	28 019,56	39 793,39	67 812,95
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	312 314,86	- 56 527,76	255 787,10
RESULTAT GLOBAL	340 334,42	- 16 734,37	323 600,05

Comme la loi le stipule, Madame le Maire ne prend pas part au vote.

Sur l'invitation de Monsieur le Premier Adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'ensemble des comptes du CFU 2025.

Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 1

2. Affectation des résultats sur le BP 2026

Madame le Maire réintègre l'assemblée pour le vote de l'affectation des résultats.

Une fois le Compte Financier Unique délibéré, il est proposé l'affectation des résultats 2025 aux budgets 2026 suivante :

BUDGET PRINCIPAL

AFFECTATION DES RESULTATS	INVESTISSEMENT
Art. R 1068	856 580,72
Art. R001	2 275 619,02

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA MONTAGNE

AFFECTATION DES RESULTATS	INVESTISSEMENT
Art. R002	261 238,86
Art. D001	- 270 628,22

BUDGET ANNEXE DENTS CREUSES

AFFECTATION DES RESULTATS	INVESTISSEMENT
Art. R002	340 334,42
Art. D001	- 16 734,37

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats 2025 au BP 2026.

Exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

3. Débat d'Orientations Budgétaires 2026

L'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales, dispose qu'un débat préalable appelé Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) doit intervenir au Conseil municipal, dans les communes de 3 500 habitants et plus, sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Ce débat porte sur les orientations constatées et à venir de la structure budgétaire communale.
Une présentation a été faite en séance.

Monsieur Philippe GILBERT regrette que le rapport d'orientations budgétaires n'ait pas été adressé avec la convocation du Conseil Municipal et demande le report de ce point.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, prend acte de la tenue du DOB 2026.

Exprimés : 25

Pour :

Contre : 0

Abstention : 0

III ENFANCE JEUNESSE

1. Projet de séjour au Futuroscope

Le projet de séjour au Futuroscope a vu le jour en octobre 2025 donnant suite à la demande d'un petit groupe de 5ème de ne partir qu'entre eux.
L'objectif étant de pouvoir partager des moments entre amis et de se créer de beaux souvenirs.

Accompagné de la référente jeunesse Marion LEROUX, le groupe initial a souhaité communiquer auprès des autres jeunes tout en définissant les conditions d'accès au projet :

- Participer au minimum à 2 réunions de préparations ;
- Participer aux autofinancements proposés ;
- Avoir entre 11 et 13 ans ;
- 24 places maximum.

Le séjour regroupe depuis 20 jeunes engagés qui ont participé aux différentes étapes de conception.
Dates du séjour : du mardi 14 avril au mercredi 15 avril 2026.

Pour réduire le coût final, ils se sont engagés dans deux actions d'autofinancement :

- Organisation d'une mini-disco 11/13 ans intercommunale.
- Vente de viennoiseries auprès de la population Saint Laurentaise.

Un budget prévisionnel a été réalisé afin de définir un coût brut par jeune, il s'élève à 168 €/jeune.
Après déduction des bénéfices réalisés sur les deux actions d'autofinancement, le coût s'élève désormais à 115 €.

A savoir que les familles ont versé en janvier un chèque d'acompte de 50 €.

Un titre exécutoire sera donc effectué à hauteur de 115 € - 50 € soit 65 € lors de la facturation d'avril des services du Pôle Enfance Jeunesse.

Le conseil municipal à l'unanimité valide les conditions de financement du séjour au Futuroscope telles que décrites ci-dessus.

Exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

III QUESTIONS DIVERSES

1. Commission de contrôle des listes électorales

Rôle de la commission : s'assurer de la régularité des listes électorales.

Composition de la commission : 3 membres de la liste majoritaire, 2 membres de la liste minoritaire.

Durée du mandat : 6 ans, nommés après chaque renouvellement du CM.

Le Maire, les adjoints et les conseillers délégués à la gestion des listes électorales (on n'en a pas) ne peuvent pas faire partie de cette commission.

Titulaires :

Evelyne MILLET

Etienne TUFFEREAU

Patrice BIZON

Marie-Thérèse SUPLOT

Philippe GILBERT

Suppléants :

Adeline GARROT

Bruno POIRON

Claire VALLET

Jean-François ROUX

Armelle JOSEPH

2. Questions à la demande de M. Jean-François ROUX

- 1) *Quels sont les conditions que vous avez mises en place pour la répartition des commissions afin de respecter le principe de la représentation proportionnelle ?*

Attente réponse de la Préfecture.

Pas d'extras en commission.

- 2) *En tant que représentants de l'opposition, nous souhaiterions que soit mis à disposition un local permettant nos réunions, conformément à l'article L. 2121-27 du CGCT.*

Maison des associations

- 3) Concernant la *commission des finances*, qualifiée comme telle dans un document présenté lors du conseil municipal, mais transformée en « groupe de travail » le jour même, est-ce un moyen d'évincer une partie de la représentation des habitants sur un sujet principal ? Quels sont les motifs qui justifient une telle exclusion ?

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Maire,
CADORET Nadia



Le Secrétaire de Séance
JADEAU Valérie

